

« On s'attaque à un monopole, c'est ce qui dérange »



« Les éleveurs sont des personnes qui prennent des risques et se sont organisés pour contester l'ordre établi, ça dérange », assure le président de Madivial.

« On s'attaque à un système qui a trop duré, un système de monopole, c'est ce qui dérange ». Au lendemain de la conférence de presse des salariés de MNA ayant fustigé les agissements de la direction de la coopérative de viande Madivial (lire notre édition du 12 avril), Ange Milia son président tient à réagir. « Nous sommes dans un pays libre, démocratique, européen. Bien sûr, nous avons des projets, car nous souhaitons amener un autre mode de fonctionnement à nos producteurs ».

Lors de son cri d'alerte mercredi, l'UGTM estimait que la direction de Madivial cherche à récupérer la distribution d'aliments en vrac, avec l'aide de multinationales, « pour tuer MNA », le fournisseur local, implanté depuis 1981 à la Martinique. Ce qui, pour le syndicat, signifierait la perte des 61 emplois de l'entreprise.

« Nous sommes en train de changer l'ordre établi et cela gêne. Nous sommes des paysans libres et refusons d'être des clients captifs de MNA. Nous avons le droit d'acheter librement où on veut et comme on veut, nous ne sommes ni associés, ni actionnaires de MNA », développe Ange Milia, sans détailler les projets en cours.

« MAÎTRISER NOS COÛTS DE PRODUCTION »

« Aujourd'hui, MNA reste toujours un passage obligé mais nous sommes dans le jeu démocratique ». Pour lui, la seule motivation de Madivial, coopérative d'une petite centaine d'éleveurs, c'est d'organiser la filière viande, pour une production au meilleur coût et de la meilleure qualité possible. Face à un aliment qu'il qualifie de « cher et de mauvaise qualité » malgré les dénégations fermes du personnel de MNA, Ange Milia assure chercher les solutions pour maîtriser les coûts de production de ses éleveurs.

« On refuse d'enrichir un système monopolistique. Aujourd'hui, même si notre production est la première des DOM en volume, nous produisons seulement 17 à 18 % de ce qui se consomme en Martinique. On doit toucher davantage de consommateurs et cela passe par la diminution des coûts de production, dont l'aliment constitue l'un des éléments. On nous parle de 61 emplois menacés mais Madivial, c'est aussi 130 salaires. Nous pesons économiquement parce que nous avons su nous organiser. Cela crée des convoitises... ».

R.L.

Fin du blocage à l'abattoir

SOCIAL. À l'issue d'une **réunion de négociation** marathon, c'est dans la nuit de jeudi qu'un **protocole d'accord** a été signé entre les **artisans** bouchers et la direction de la **SEMAM** (Société d'Économie mixte des abattoirs de la Martinique).

C'est en présence des présidents de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers que ce protocole d'accord a pu être signé mettant ainsi un terme à une mobilisation qui avait débuté le 8 avril dernier. Les artisans bouchers obtiennent satisfaction sur l'ensemble de leurs revendications. Ils auront une indemnisation concernant les abats poilus saisis par l'abattoir à la fin du mois. Cet accord prévoit également une indemnisation sur les deux semaines de fermeture de l'abattoir en février dernier, suite aux fuites de gaz. Une réunion est prévue ce mardi à la Chambre des Métiers pour mettre en place un barème de

prise pour chaque boucher. Concernant la taxe d'élimination des déchets, elle a été suspendue pour les artisans bouchers dans l'attente des résultats d'une étude qui devra déterminer si les professionnels doivent payer ou pas cette taxe.

REPRISE DES ACTIVITÉS MARDI PROCHAIN

« Ce qui me gêne, dans cette affaire, c'est qu'on n'aurait pas dû arriver à un blocage pour avoir cet accord. Puisque nous avons eu trois réunions avec les administrateurs de la SEMAM et les élus de la CTM, car tout ce que nous avons demandé a été acté dans cet accord », explique Henri Basson, le président du syndicat des artisans bouchers. Il pré-

cise avoir fait preuve de beaucoup de souplesse durant ce conflit puisque jeudi après-midi pas moins de 19 tonnes de viande de porc et de bœuf étaient sorties de l'abattoir. Au terme de ce blocage, plusieurs réunions de travail sont programmées avec les différents acteurs de la filière viandes et de l'Administration afin de mettre en application les différents points du protocole d'accord.

Par ailleurs la reprise de l'activité à l'abattoir va s'effectuer ce mardi 18 avril à partir de 6 heures.

Cependant, ce conflit devrait laisser quelques conséquences pour la filière. C'est que souligne Alex Ullindah, le président du Conseil d'Administration de

la SEMAM. En effet, il indique : « La SEMAM déplore la gravité pour l'ensemble des acteurs de ce blocage de l'abattoir territorial tout particulièrement en cette période pascale où les consommateurs martiniquais réclament la viande locale et qui correspond à une période active pour les professionnels de l'amont à l'aval ». Il insiste aussi sur les conséquences d'un tel mouvement pour la Société d'économie mixte des abattoirs de la Martinique qui comme il le rappelle est engagée actuellement dans un plan de continuation. « Les dommages sont extrêmement lourds et de nature à mettre en jeu sa continuité », précise encore Alex Ullindah.

H.Br.

Barrages ouverts en Guyane pour un week-end apaisé

La Guyane, paralysée depuis près d'un mois, a entamé hier un week-end pascal plus serein après la décision du collectif « Pou la Gwiyann dékolé » d'ouvrir les barrages « jusqu'à nouvel ordre », hormis quelques blocages stratégiques comme à Kourou.

Symbole d'une Guyane à deux vitesses selon la population, la fusée Ariane ne devrait donc pas décoller. Elle est clouée au sol depuis le début du mouvement social. Le PDG d'Arianepace a lancé un cri d'alarme auprès des élus locaux, expliquant que les blocages avaient interrompu depuis un mois « trois campagnes de lancement » de la fusée Ariane, avec « plusieurs millions d'euros de surcoûts » et des craintes pour la

perennité des « 9.000 emplois » que génère l'activité spatiale en Guyane.

Au lendemain de la décision d'ouvrir les barrages, la circulation était encore aléatoire sur certains d'entre eux. A la Crique-Fouillée, plus gros barrage de Cayenne, un énorme embouteillage s'est créé en raison du nombre de voitures qui tentaient de profiter de cette liberté de circuler. Sur le marché de Cayenne, qui a pu se tenir ven-

dredi après plusieurs semaines d'interruption, la population était nombreuse à débambuler parmi les étals.

NOUVELLE RÉUNION LUNDI

« Les barrages sont ouverts, pas levés », a précisé dès jeudi soir Mikael Mancée, porte-parole du collectif, soulignant que « le fait que les barrages soient ouverts, ça ne veut pas dire que le combat est fini ». Cette décision fait suite à plusieurs jours de ten-

sions et de divisions, la population étant partagée sur l'opportunité de poursuivre les blocages. Les divergences existent aussi au sein du collectif, qui rassemble élus, associations, syndicats et socio-professionnels. Le collectif, qui expliquait au début du mouvement être « dans un rapport de force avec l'Etat », semble s'être assoupli. « Celui qui vous dit qu'il arrive à régler les problèmes de la Guyane, qui a 50 ans de retard, en 15 jours, il vous ment », a justifié M. Mancée.

L'ouverture des barrages devrait notamment permettre aux Guyanais de profiter du week-end pascal, moment très suivi par la population, qui se rend traditionnellement à la messe mais se réunit également en famille pour manger le typique bouillon d'Awara, mets guyanais à base de fruits d'un palmier. Le collectif se réunira de nouveau lundi. La « grève générale illimitée », décrétée le 25 mars et qui bloque le port de Cayenne, entraîne toujours des pénuries, notamment de produits frais. A l'hôpital de Cayenne, la directrice a annoncé la fermeture d'un service de chirurgie, en raison du manque d'effectifs lié au mouvement social.



Stupeur et surprise hier matin pour les Cayennais. La place des Palmistes, au cœur de la ville, a été ornée de croix blanches la nuit dernière. 46 croix précisément. « Il s'agit d'une œuvre à message social. Les 46 croix représentent les 42 meurtres commis en 2016 et les 4 autres commis depuis janvier en Guyane », explique l'artiste.